

# A45 : Perben a signé

Le ministre des Transports a approuvé hier les études d'avant-projet sommaire. Cette décision va permettre de lancer l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique avant le fin de l'année, conformément au calendrier prévu.

**S**TÉPHANE, BOUILLON, Préfet de la Loire l'avait annoncé, Dominique Perben l'a fait. Le représentant de l'État avait évoqué l'imminence de la signature de l'avant-projet sommaire devant les élus de CCI de Saint-Étienne/Montbrison, lors de leur réunion trimestrielle. C'était le 26 juin dernier. Depuis, tous les partisans de l'A45 étaient dans l'attente. La délivrance est finalement venue hier après-midi.

Le Préfet de la Loire a annoncé la bonne nouvelle en public, au cours de son intervention dans le futur parc technologique Métrotech à Saint-Jean-Bonnefonds où une présentation du site avait été organisée. Le représentant de l'État a même fait quelques commentaires sur le communiqué officiel délivré par le cabinet du ministre : « *deux phrases (de ce communiqué) sont particulièrement intéressantes* » a-t-il souligné. Deux

phrase qui, avec la réponse apportée au développement économique de la région stéphanoise, sont d'ailleurs, pointées prioritaires par le ministre.

## Soulager l'A47

Il est ainsi évoqué dans ce projet A45 « la continuité du réseau autoroutier entre l'A72 au nord de Saint-Étienne et l'A7 au sud de Lyon ». Stéphane Bouillon y voit là une annonce claire de la mise en place d'un itinéraire parallèle à l'axe nord sud existant. L'autre intègre la contribution de l'A45 « dans le rééquilibrage vers l'ouest de l'aire métropolitaine lyonnaise », qui démontre aux yeux du Préfet la volonté de l'État de contribuer à la naissance d'une grande agglomération européenne centrée sur Lyon.

Pour le reste, le dit communiqué précise que cette autoroute de 48 km sera réali-

sée sous forme de concession et permettra de soulager l'A47 dont il est reconnu officiellement la saturation et un niveau de service insuffisant.

Dominique Perben rappelle que ce projet « s'inscrit dans un programme plus large » comprenant notamment l'amélioration de la fluidité des échanges entre les autoroutes A450 et A7 « au droit de Pierre Bénite » et la requalification de l'autoroute A47 « entre Saint-Chamond et Givors ».

Il est enfin précisée la mise en service de l'A45 est prévue à l'horizon 2 015.

On n'est donc pas au bout de nos peines. Mais cette signature marque un pas essentiel dans le long cheminement de l'émergence de cet axe autoroutier. C'est sans aucun doute aussi une grande victoire du monde économique régional qui avait réussi un bon coup médiatique en organisant une conférence de presse au cœur même de la

## « Une nouvelle étape importante »

**A**PRÈS AVOIR APPRIS QUE LE MINISTRE DES TRANSPORTS venait de signer l'avant-projet sommaire de l'A45, Pascal Clément, président du conseil général, ministre de la Justice, Michel Thiollière, sénateur-maire de Saint-Étienne, et André Mounier, président de la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Étienne/Montbrison, ont signé un communiqué indiquant « qu'une nouvelle étape importante est aujourd'hui franchie, rendant irréversible le projet de la future autoroute A 45 ». Remerciant le ministre pour « cette décision courageuse », les signataires estiment qu'elle « réjouira tout particulièrement les milliers de personnes, qui, chaque jour, empruntent l'A 47. Cette infrastructure, aujourd'hui saturée, particulièrement dangereuse n'est pas digne d'une véritable autoroute, reliant la 2ème et la 6ème agglomération de France ». MIM. Clément, Thiollière et Mounier soulignent que « cette nouvelle avancée est un signe fort de la volonté de l'État de permettre un développement harmonieux de notre territoire afin qu'il devienne encore plus attractif, notamment à l'échelle européenne ».

Capitale des Gaules (1) il y a quelques semaines.

Sous les fenêtres du ministre, le cri a été entendu.

JACQUES PERBEY

(1) : le 23 juin à la chambre de commerce de Lyon